

La triple donation du Royaume de France

Article rédigé par *Marie Ordioni*, le 26 juin 2017

Peu avant le sacre de Charles VII, à Reims, le 17 juillet 1429, Jeanne par un pacte officiel et public renouvelle le pacte conclu entre Dieu et le Royaume de France naissant à Reims en 496. Qui connaît, aujourd'hui, ce qui s'est passé le mardi 21 juin 1429 à 16 heures en l'abbaye de Fleury-sur-Loire, appelée ensuite Saint-Benoît-sur-Loire ? C'est pourtant là qu'a lieu un évènement central de toute l'histoire de France.

Alors que la confusion la plus grande règne en France où « il y a grande pitié », Dieu se manifeste à notre nation. Débauche, immoralité, trahison des clercs et des élites intellectuelles de l'université de Paris, politique qui avec la reine Isabeau de Bavière, ont vendue la France par le traité de Troyes, qui la donne à Henri V Roi d'Angleterre, scandale de la filiation du Dauphin, le futur Charles VII, que sa propre mère appelle « batard » ; tout semble annoncer la disparition de la Fille Aînée de l'Eglise.

La triple donation du Royaume de France est racontée dans le *Breviarium historiale*, texte rédigé peu après, au cours de l'été 1429, qui est consultable à la Bibliothèque Vaticane.

Jehanne dit à Charles : « Sire, me promettez-vous de me donner ce que je vous demanderai ? » Le Roi hésite, puis consent. « Sire, donnez-moi votre royaume ».

Le Roi, stupéfait, hésite de nouveau ; mais, tenu par sa promesse et subjugué par l'ascendant surnaturel de la jeune fille : « Jehanne, lui répondit-il, je vous donne mon royaume ». Après quoi, voyant celui-ci tout interdit et embarrassé de ce qu'il avait fait : « Voici le plus pauvre chevalier de France : il n'a plus rien ».

Cela ne suffit pas : la Pucelle exige qu'un acte notarié en soit solennellement dressé et signé par les quatre secrétaires du Roi. « Notaire, écrivez dit la pucelle inspirée : le 21 juin de l'an de Jésus christ 1429, à 4 heures du soir, Charles VII donne son royaume à Jeanne. Ecrivez encore : Jeanne donne à son tour la France à Jésus-Christ. Nos Seigneurs dit-elle d'une voix forte, à présent, c'est Jésus-Christ qui parle : "moi, Seigneur éternel je la donne au Roi Charles" ».

Que signifie cet événement capital ?

– que ce Dauphin, que l'enseignement républicain nous présente comme un indécis et un demeuré, voire le digne fils d'un fou, mais que ses contemporains appellent le « bien-servi » (ce qui signifie qu'il savait juger les hommes), montre en cette occasion une foi extraordinaire en la Providence. Toute sa vie est d'ailleurs un exemple remarquable de Roi très chrétien.

– que c'est le Christ qui a voulu être, et est, roi de France ; et le Christ a voulu nous le faire savoir par l'entremise d'une fille de 17 ans.

– que la raison d'être de notre pays est de proclamer à la face de l'univers la royauté universelle du Christ sur

le monde, c'est sa mission « d'éducatrice des nations » ;

– que cet acte officiel et capital consacre le Roi de France comme le lieutenant du Christ ; si les successeurs de Charles VII avaient compris, ils auraient considéré ce document comme le plus grand de leurs trésors ; ils l'auraient relu et médité tous les jours et seraient encore aujourd'hui sur le trône ;

Dès le lendemain, le Dauphin décide d'aller à Reims pour se faire sacrer, malgré plusieurs opposants et grâce à l'insistance de Jeanne. Le pacte de Reims se renouvelle alors que tout semblait perdu. Or a-t-on vu un vrai roi abandonner ses sujets ? Peut-on penser une minute qu'après avoir tant châtiée la France, il ne puisse ne pas répondre aux prières le suppliant de convertir le pays ?

Un autre 21 juin, en 1823, à Paris, en la fête du Sacré-Cœur, la Sœur Marie de Jésus, religieuse de la Congrégation Notre-Dame (chanoinesses de Saint-Augustin) au Couvent des Oiseaux à Paris – qui dit recevoir des communications de Jésus au sujet de la consécration de la France au Sacré Cœur – est favorisée d'une nouvelle vision, où une demande lui est faite en termes formels.

« La France est toujours bien chère à mon divin Cœur, et elle lui sera consacrée. Mais il faut que ce soit le Roi lui-même qui consacre sa personne, sa famille et tout son royaume à mon divin Cœur ; et qu'il lui fasse, comme je t'ai déjà dit, élever un autel comme on en a élevé un en l'honneur de la Sainte Vierge. Je prépare à la France un déluge de grâces lorsqu'elle sera consacrée à mon divin Cœur. – Eh ! quoi, les outrages faits à la majesté royale ont été réparés publiquement : et les outrages sans nombre que j'ai reçus dans le Sacrement de mon amour n'ont pas encore été réparés ! On craint de parler au Roi, on craint qu'il ne soit pas disposé à entendre parler de ce double bonheur pour lui aussi bien que pour sa famille et pour son royaume ! Ah ! je tiens tous les cœurs dans ma main, et celui du Roi est disposé à faire tout ce qu'on lui demandera pour ma gloire. Tous les jours il en donne des preuves. La demande qu'on lui a faite de travailler à la béatification de la Mère Marguerite-Marie Alacoque n'a-t-elle pas été parfaitement accueillie ? Que N*** parle et il verra. Je prépare toutes choses : la France sera consacrée à mon divin Cœur ; et toute la terre ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle. La foi et la religion reflouriront en France par la dévotion à mon divin Cœur. »